

Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)



Département de la Mayenne

Chantal COURIO
Marlène MANCEAU

Direction de l'insertion et du logement
2B Boulevard Murat – CS 7888
53 030 LAVAL Cedex 9
Tel : 02 43 59 62 98/ 02 43 59 48 60
chantal.courio@lamayenne.fr
marlene.manceau@lamayenne.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Le FSL permet à des ménages en difficulté d'accéder à un logement ou de s'y maintenir grâce à des aides financières directes (prêts, subventions, abandons de créance) ou indirectes (accompagnement social lié au logement, mesures de sensibilisation aux gestes économes en énergie et en eau).

TYPE D'AIDE

- Aides directes : subventions, prêts
- Aides indirectes : accompagnement social lié au logement, mesures de sensibilisation aux gestes économes en énergie et en eau (volet usages et comportements)

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Département de la Mayenne.

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Personnes en difficultés sociales et financières.

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

La prise en charge est partielle ou totale.

Les plafonds d'intervention sont fixés dans le règlement intérieur du FSL.

PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS

CAF, MSA, EDF, Engie, organismes HLM, CCAS, distributeurs d'eau, Orange

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE EN COURS

Budget prévisionnel 2022 : 1 103 000 €.

BILAN DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

En 2021, le FSL a attribué des subventions pour un montant de 959 865€ et des prêts pour un montant de 65 034€.

En matière de prévention :

- Des mesures d'accompagnement social liées au logement ont été mises en œuvre pour un coût de 109 956,50€ (hors mesures mises en œuvre par les CESF du Conseil départemental) – 364 mesures ont été proposées par la commission FSL ;
- Un dispositif de médiation locative porté par 2 structures a été conduit pour un coût de 42 200€ ;
- Le financement d'Espac'Éco (appartement pédagogique et itinérant, lieux de ressources et de sensibilisation aux économies d'eau et d'énergie) à hauteur de 17 000 € ;
- 674 mesures de sensibilisation aux gestes économes en énergie et en eau ont été proposées par la commission FSL ;
- 54 diagnostics techniques de logements énergivores ont été réalisés par l'association SOLIHA dans le cadre du programme d'intérêt général de lutte contre la précarité énergétique depuis le début du dispositif ;
- Plusieurs organismes ont été rencontrés pour l'habilitation FSL dans le cadre de la fluidité et la cohérence du parcours du ménage ;
- Des rencontres logements ont été organisées auprès des professionnels de la Direction de la Protection de l'Enfance.